



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 avril 2015

CNESER : la FAGE dénonce la faiblesse des moyens alloués aux établissements

Ce matin, le CNESER a rejeté la proposition de répartition des moyens pour l'année 2015 aux établissements d'Enseignement Supérieur par 49 voix contre, 1 voix pour et une abstention. **Le CNESER a estimé que les moyens alloués aux établissements pour l'année 2015 ne pouvaient suffire pour atteindre les objectifs de démocratisation de la réussite et d'amélioration de notre système d'enseignement supérieur et de la recherche.**

Réunies ce matin à l'occasion d'une séance n'ayant à l'ordre du jour que l'examen de la proposition de répartition des moyens aux établissements, **les organisations membres du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont, à leur très grande majorité, opposé un refus à la proposition du ministère. La FAGE a notamment pu rappeler que les budgets successifs des dernières années ne permettent pas aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de se projeter dans les ambitions du Gouvernement.** En effet, à l'occasion du Séminaire National des Elu.e.s Etudiant.e.s de la FAGE, Najat Vallaud-Belkacem rappelait les priorités de son ministère en termes d'amélioration des conditions d'études et de la qualité des formations.

La ministre a également réaffirmé la nécessité d'entamer une réelle réforme pédagogique ainsi que de mettre en place un Plan National de Vie Étudiante. Ce matin, la FAGE a exprimé des inquiétudes sur le fait que la traduction budgétaire de ces ambitions n'était pas au rendez-vous, notamment à cause d'un doublement des crédits des établissements qui seront mis en réserve, c'est à dire «gelés» cette année.

La FAGE a noté le financement de nouvelles mesures attendues, telles que l'effort de compensation de l'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers et fonctionnaires stagiaires des ESPE auprès des établissements ou les efforts réalisés sur la prise en charge du glissement vieillesse technicité. **La FAGE a aussi pu rappeler que le principe de péréquation consistant à expertiser les fonds de roulement des établissements n'était pas néfaste à condition qu'il soit concerté et que le ministère précise ses intentions** quant aux années 2016 et 2017. De plus, ce besoin d'examen des fonds de roulement témoigne de l'inadéquation de l'outil SYMPA, servant à calculer, pour les universités, le montant des dotations annuelles.

Suite à ce rejet massif de la part du CNESER, **la FAGE demande à la ministre Vallaud-Belkacem de faire connaître rapidement les intentions de son ministère quant à la reconduite ou non des mobilisations des fonds de roulement des établissements pour les années à venir.** La FAGE demande également que **les concertations en cours autour de la réforme du système SYMPA puissent se densifier et s'accélérer** afin de trouver une alternative concrète et efficace d'ici à l'hiver prochain.

Enfin, la FAGE demande au Gouvernement d'entamer, avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, une réflexion sur le financement du service public d'enseignement supérieur et sur la place que son budget mérite au sein du budget de l'état.

contacts presse

Yoann Conan

Attaché de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

yoann.conan@fage.org

Alexandre Leroy

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNQUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP